



PLUS NOMBREUX, PLUS FORTS ...



La FFMC vous défend :
SOUTENEZ -LA !

ADHÉRER, C'EST ÊTRE REPRÉSENTÉ AU SEIN DE
LA FFMC ET LUI DONNER LES MOYENS DE FONCTIONNER.

6 BONNES RAISONS D'ADHÉRER

- Améliorer les conditions de pratique de la moto ;
- Être informé sur les mesures qui visent nos machines et leurs pilotes ;
- Connaître vos droits ;
- Lutter contre les normes abusives ;
- Rejoindre un mouvement européen de défense de Motards ;
- Renforcer une association qui défend les droits des motards.



Je soutiens et j'adhère à la FFMC Demande de carte d'adhérent FFMC 2010.

	<p>Antenne Charente-Maritime C/O Jean-Marc JUCKER 1 A rue de Rompsay 17139 CHAGNOLET Tél. 05 46 28 97 48 Email : jmjffmc17@yahoo.fr</p>	<p>FFMC Secrétariat National 35 Bis rue des Messiers 93100 MONTREUIL Tél. 01 48 18 03 20 Fax : 01 48 18 03 19 Site web: http://www.ffmc.asso.fr/</p>
Groupe de discussion : http://fr.groups.yahoo.com/group/ffmc17/		

Coupon à retourner en joignant un chèque de **38 euros** * (minimum) à l'ordre de la **FFMC17**

Nom : Prénom :
 Date de naissance : / ... / Profession :
 Marque moto: Modèle : CC
 Adresse :

 Code postal : Ville :
 Adresse M@il :
 Tél. : Mobile :
 Première adhésion Renouvellement : N° Carte :
 Je souhaite être rattaché(e) à l'antenne de Charente-Maritime du dép. 17
 Je verse* euros par
 Fait le : / / 2010

Signature :

(FFMC 17 C/O Jean-Marc JUCKER 1 A rue de Rompsay 17139 CHAGNOLET)
 * 38 Euros Minimum tarif d'adhésion au 01/10/2008. N° de déclaration de l'association W172000135

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la FFMC. Trésorerie Nationale»

Document imprimé par nos soins
Merci de ne pas jeter sur la voie publique